## RESEAU NORD ALPIN DES URGENCES



<u>Médecin responsable</u>: Loïc BELLE <u>Coordinatrice</u>: Christine JACQUIER

Bureau: RENAU
IFSI
CH ANNECY
1 rue des Trésums
74011 ANNECY

Tél: 0450883444-Portable: 0608275688

Fax: 0450883440

Email: renau.secr@ch-annecy.fr

Transfert inter-hospitalier (TIH) sous contre-pulsion aortique (CPA)

I ndication et organisation d'un TI H depuis un centre dépourvu de CPA et avec une CPA provenant du CHU de GRENOBLE ou du CHR d'ANNECY.

## Indications des transferts sous CPA:

- choc cardiogénique sévère « non ischémique », toxiques ou traumatiques (non stabilisés malgré une augmentation constante des catécholamines).
- Les chocs cardiogéniques sévères dans les 12 premières heures d'un IDM doivent être transférés non contre-pulsés le plus rapidement possible vers la salle de coronarographie par le SMUR local. L'alternative de la CPA ne doit pas retarder la reperfusion. La CPA doit être envisagée s'il existe une I.M. ou une CIV sévère à l'origine du choc ou si le patient n'est « pas transportable » : TV ou FV incessantes nécessitant des CEE répétés (TAS < à 70 mmhg, sous haute dose d'adrénaline).

## Contre-indications:

- absence des pouls fémoraux, suspicion de dissection aortique,
- I.A. massive.

Lorsque l'indication est retenue, appeler le cardiologue de garde du CHU de GRENOBLE (06/11/96/11/97) ou le cardiologue de garde du CH d'ANNECY (04/50/88/33/33 bip 138).

S'assurer de la disponibilité d'un lit dans les services d'accueil (USIC ou URCTV au CHU de Grenoble, Rénimation Polyvalente au CHRA).

## En pratique:

- Donner la taille du patient pour le choix de la taille du ballon (ballon de 34 cc, en dessous d'1 m 65 et de 40 cc au dessus d'1 m 65).
- Installation du patient si possible en salle de radioscopie. En cas d'impossibilité, prévoir de réaliser une radiographie du thorax de contrôle avant le transport.
- Faire préparer : 1 set à pansements type pause de VVP, un sarreau stérile et des gants, des champs stériles, un bistouri, XYLOCAI NE à 1 %, un flex de 500 cc de sérum salé isotonique hépariné avec 5 000 unités.
- Préparer la peau, raser les aines.
- Le transfert du patient contrepulsé peut-être effectué jusqu'à GRENOBLE par l'équipe d'ANNECY en cas de nécessité (voire procédure d'organisation locale de ces transferts pour le CHU de GRENOBLE ou le CH d'ANNECY).